



Leçons tirées des interventions socioéconomiques en Mauritanie

Salamata Ouédraogo Cheikhou pour le compte d'Anti-Slavery International,
SOS-Esclaves et Minority Rights Group International

Leçons tirées des interventions socioéconomiques en Mauritanie

**Salamata Ouédraogo Cheikhou pour le compte d'Anti-Slavery International,
SOS-Esclaves et Minority Rights Group International**



© Anti-Slavery International 2019

Anti-Slavery International souhaite remercier la Commission Européenne pour avoir financé ce rapport. Les points de vue exprimés ici sont ceux d'Anti-Slavery International et de ses partenaires et ne reflètent en aucun cas les opinions du bailleur.

Photos Anti-Slavery International

Mise en page Diane Delom

Remerciements

Nos sincères remerciements à toute l'équipe SOS-Esclaves ainsi qu'aux participants au projet pour leurs contributions à l'analyse de ce rapport, ainsi qu'à la réussite des activités économiques.



SOMMAIRE

RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE	5
1. CONTEXTE DES INTERVENTIONS D'ANTI-SLAVERY INTERNATIONAL ET SOS-ESCLAVES	6
2. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DES INTERVENTIONS SOCIOÉCONOMIQUES	9
3. OBSTACLES ET LEÇONS TIRÉES	11
4. RECOMMANDATIONS POUR LA CAPITALISATION DES INTERVENTIONS SOCIOÉCONOMIQUES PAR LES ACTEURS GOUVERNEMENTAUX ET DU SECTEUR DE L'AIDE HUMANITAIRE/DE DÉVELOPPEMENT	18



Des participants au projet à Atar avec la Coordinatrice Nationale de SOS-Esclaves, Salimata Lam (deuxième en partant de la gauche)

Le potentiel des interventions socioéconomiques en Mauritanie

RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE

Cette étude évalue l'impact de trois projets AGR (Activités Génératrices de Revenus) mis en œuvre en Mauritanie, entre 2017 et 2019, par les partenaires Anti-Slavery International, SOS-Esclaves et Minority Rights Group International (MRG).

Convaincus de la nécessité d'incorporer une approche socioéconomique dans l'assistance procurée aux survivants de l'esclavage, Anti-Slavery, SOS-Esclaves et MRG encouragent vivement les acteurs concernés dont les capacités et mandats le permettent (tels que l'agence gouvernementale 'Tadamoun', ou autres organisations humanitaires/de développement internationales ou nationales), à investir davantage dans des initiatives socioéconomiques pour soutenir les victimes de l'esclavage les plus vulnérables.

Les recommandations délivrées visent à (1) mettre en évidence les réalités et obstacles pour les personnes touchées par l'esclavage (facteurs psychologiques, juridiques, sociaux), à considérer dans l'implémentation d'initiatives socioéconomiques; (2) faire bénéficier les acteurs concernés (gouvernement local, organisation nationales et internationales, centres de recherche, société civile, et autres) des leçons que nous avons tirées quant aux meilleures pratiques à suivre dans la mise en œuvre de telles interventions; ainsi qu'à (3) favoriser une harmonisation des savoirs, approches, et outils parmi les acteurs concernés afin d'assurer une synergie dans leurs interventions.

Partie 1.

Contexte des interventions d'Anti-Slavery International et SOS-Esclaves

Pratique de l'esclavage en Mauritanie

La population mauritanienne (3,5 millions) est composée de divers groupes ethniques. Les 'Beïdanes' (ou 'Maures Blancs') ont une tradition esclavagiste datant de plusieurs siècles. Au cours de razzias, les personnes appartenant aux groupes noirs furent asservies et formèrent une classe 'esclave' (aussi connus sous le nom de 'Maures Noires'). Aujourd'hui, même si la plupart ont pu se séparer de leurs 'maîtres' et vivent de manière autonome (prenant ainsi le titre de 'Haratines'), des milliers ¹ de descendants d'esclaves vivent encore sous le contrôle direct de leurs maîtres.

Fuir l'esclavage est extrêmement difficile. Traités comme des propriétés depuis leur enfance, ceux qui vivent l'esclavage ne reçoivent ni éducation, ni ressource financière, et n'ont donc généralement pas les compétences (comme la capacité de compter l'argent) pour vivre hors de l'esclavage. L'accès à des pièces d'état civil leur est presque impossible. Il est donc très difficile pour les personnes ayant quitté l'esclavage de trouver un emploi en dehors de l'exploitation, d'où l'importance de leur donner accès à des activités pouvant les aider à vivre indépendamment de leurs anciens maîtres, sans s'exposer à des situations à risque d'exploitation. Même les personnes ayant quitté leurs maîtres depuis des générations (les 'Haratines') portent toujours le statut social d'esclave, et sont ainsi confrontées à une discrimination permanente.

Les femmes sont particulièrement vulnérables. Souvent victimes d'abus sexuels par leurs maîtres, tout enfant qu'elles portent est également considéré comme la propriété de leurs maîtres. Souvent confinées à la sphère domestique (à des fins de contrôle sexuel et reproductif), leurs mouvements et interactions sociales sont restreintes, ce qui limite grandement leurs possibilités d'évasion. Celles qui réussissent à partir doivent faire face à des défis plus importants que les hommes. Avoir des enfants à charge complique d'avantage leur potentielle fuite. En vertu de la loi mauritanienne, les femmes non mariées ont peu de droits et celles qui ont des enfants à charge sont confrontées à des contraintes et besoins économiques plus importants. Elles sont aussi vulnérables aux lois de la Charia contre les relations sexuelles extraconjugales, dont les enfants témoignent.

¹ Il s'agit d'une estimation car il n'existe pas de statistiques nationales fiables permettant d'établir le nombre de personnes encore en esclavage en Mauritanie.

Interventions de Anti-Slavery International : L'importance du volet socioéconomique

En partenariat avec l'organisation mauritanienne SOS-Esclaves depuis 1995, Anti-Slavery International a été à la pointe des efforts pour soutenir la lutte contre l'esclavage en Mauritanie. Depuis 2005, divers projets ont été menés pour développer des recherches, des campagnes de sensibilisation et de plaidoyer aux niveaux national et international ; et apporter une assistance directe aux personnes sortant de l'esclavage. En 2010, SOS-Esclaves et Anti-Slavery ont notamment débuté une collaboration avec MRG, pour renforcer l'assistance juridique apportée aux victimes de l'esclavage.

Au fil des années, l'assistance socioéconomique s'est avérée être un élément crucial dans l'avancée des victimes de l'esclavage vers l'autonomie : sans ressources, ni opportunité d'emploi, de nombreuses victimes refusent initialement de quitter leurs maîtres ou risquent de retomber dans l'exploitation après leur fuite. Elles sont souvent découragées par la vue d'autres esclaves en fugue, vivant dans le dénuement le plus total, en marge de la société et à risque de représailles par leurs maîtres. Au-delà de l'absence de revenus, la vulnérabilité extrême des survivants de l'esclavage (analphabétisme ; traumatisme psychologique ; problèmes de santé ; stigmatisation sociale ; manque d'état civil ; de nombreuses personnes à charge dont ils doivent subvenir aux besoins ; cibles d'exploitation ou de représailles par leurs anciens maîtres etc.) requiert une **approche holistique qui reconnaît leurs besoins économiques mais aussi sociaux**. Auparavant, SOS-Esclaves offrait un soutien financier aux victimes, mais cela risquait de créer en eux une dépendance qui les maintenait dans un état passif, d'impuissance et de vulnérabilité. Par contre, donner aux survivants les compétences et ressources nécessaires pour qu'ils puissent subvenir à leurs besoins par eux-mêmes leur confère une dignité et une mainmise sur leur avenir, choses qu'ils n'ont jamais connues auparavant. Afin de répondre aux besoins complexes des survivants de l'esclavage et optimiser l'impact de l'assistance délivrée, Anti-Slavery et SOS-Esclaves ont mis en œuvre plusieurs projets socioéconomiques. Compte tenu de leur vulnérabilité intersectionnelle, les femmes furent prioritisées dans la sélection des bénéficiaires. Notamment : les femmes sortant de l'esclavage, les femmes Haratines vulnérables (femmes cheffes de ménage avec enfant à charge sans revenus ni formation), et les jeunes femmes en perdition scolaire.



Une participante au projet à Atar

• **Projet 'DRL'² : Formations Professionnelles et Microfinance** - *Nouakchott, 2016-2019*

198 femmes descendantes d'esclaves ont reçu des formations professionnelles quotidiennes dans quatre domaines de leur choix (coiffure, couture, cuisine et teinture), en plus de leçons d'alphabétisation, pour une durée de six mois. Elles ont également reçu des subventions (près de 134 \$US /4,859 MRU par femme au total) qui leur ont permis de mettre en œuvre leurs Activités Génératrices de Revenus (AGR).

• **Projet 'DRL' : Microfinance et Mentorat** - *Régions de Atar, Bassiknou et Néma, 2016-2019*

180 descendantes de l'esclavage, dont environ 145 survivantes directes, vivant dans des régions rurales et des situations économiques et sociales très précaires et qui n'avaient jamais eu l'opportunité de travailler pour elles-mêmes auparavant. Elles ont reçu une assistance financière sous forme de subventions (non-remboursables) et bénéficié d'un mentorat (assistance économique, aide à l'insertion sociale et autre) par des 'Points Focaux', des superviseurs et des membres locaux de SOS-Esclaves.

• **Projet 'Bouamatou' : Microfinance** - *Régions de Aleg, Nema et Rosso, 2017*

15 survivantes directes de l'esclavage dans trois villages ruraux ont reçu des subventions (non-remboursables) afin d'établir des commerces d'étalages devant leurs maisons (vente de sel, bonbons, cigarette par unité et autres). Pour ces femmes aussi, ce fut la première fois qu'elles ont pu s'engager dans des activités leur apportant une autonomie financière, et endosser le rôle d'actrices au sein de leurs environnements sociaux – dans lesquelles elles ont traditionnellement été considérées comme des objets dépendants du vouloir de leurs maîtres.



Des participants au projet à Atar

² DRL est le bailleur de fonds : le 'Bureau of Democracy, Rights and Labor' du Département d'État du gouvernement des États-Unis.

Partie 2.

Résultats de l'évaluation des interventions socioéconomiques

Forts de ces expériences programmatiques et convaincus de la nécessité d'incorporer une assistance socioéconomique pour faciliter la réintégration et l'émancipation des survivants de l'esclavage, nous avons entrepris une étude évaluant l'impact de ces initiatives. L'évaluation est qualitative, basée sur des entretiens avec 180 bénéficiaires et 20 femmes non-bénéficiaires vivant dans les mêmes zones (afin de permettre des observations comparatives).

Dans l'ensemble, l'évaluation révèle que les projets microfinances permettent de valoriser le rôle 'd'actrice' de la femme au sein de leur foyer ainsi que de leur communauté.

Valorisation du statut socioéconomique de la femme

Près de 90% des femmes ont indiqué que l'initiative leur avait permises de jouer un rôle économique plus important au sein de leur foyer en contribuant aux dépenses domestiques courantes, telles que l'alimentation, ainsi que la santé, l'habillement et la scolarisation des enfants. La comparaison avec la situation des femmes non-bénéficiaires confirme que les AGR permettent aux femmes d'acquérir d'avantage d'autonomie en termes de prise de décision au sein des foyers. Depuis l'octroi des AGR, aucune famille n'est restée sans repas, ou incapable de faire face aux dépenses de santé et de scolarisation des enfants. L'accroissement de leur pouvoir économique leur a permis d'être plus autonome vis-à-vis de proches dont elles étaient précédemment dépendantes.

Près de 60% des participantes se sentent investies d'un esprit entrepreneurial. Ce taux est d'autant plus considérable étant donné la vulnérabilité initiale des participantes. Le montant des subventions et des prêts des AGR – ayant pour principal objectif de permettre aux femmes de faire face à leurs besoins vitaux, n'a en effet pas permis à toutes les participantes de réinvestir leurs rentes dans le développement de leurs activités entrepreneuriales. Les AGR à Nouakchott, visant des femmes urbaines relativement plus autonomes, a permis à davantage d'entre elles de mener des activités connexes (exemple : vente de céréales raffinées, d'encens, et autres) que dans les zones rurales. Néanmoins, les témoignages des participantes suggèrent qu'indépendamment de leurs différentes capacités à développer davantage leurs entreprises, la pratique des AGR joue un rôle stimulant dans la vie des participantes en les encourageant à poursuivre continuellement une meilleure performance. Ainsi, les interventions socioéconomiques permettent aux descendantes tout comme aux survivantes directes de l'esclavage de résilier leur passif de personnes issues de l'esclavage et de reprendre confiance en elles.

Impact sur les foyers

Pour 80% des femmes, l'acquisition davantage de confiance en elles par le biais des AGR a eu pour effet de renforcer leur participation aux prises de décisions familiales.

Notamment, les participantes déclarent s'être senties valorisées pour défendre des causes importantes telles que la scolarisation des enfants - **45% d'entre elles ont agi en scolarisant au moins un enfant**. Il est à noter que cet impact pourrait être renforcé en faisant de la scolarisation d'au moins un enfant une condition à la participation aux AGR. Par ailleurs, **50% des femmes ont observé que contribuer davantage à la gestion des affaires du foyer leur a permis de se sentir plus valorisées dans le regard de leurs maris.**

Impact sur les communautés

80% des femmes disent avoir gagné en confiance en elles en se sentant plus utiles à leurs communautés.

Impliquant des dialogues fréquents au sein des communautés, les AGR - en plus de renforcer le statut des femmes impliquées – sont un levier de développement de l'entraide sociale notamment à travers des initiatives solidaires telles que l'octroi occasionna plus de soutien ou de prêts aux familles les plus démunies afin qu'elles puissent se nourrir. De plus, la valorisation des femmes pratiquant les AGR au niveau communautaire a un fort potentiel d'inspirer les personnes restées en esclavage de s'identifier aux femmes participantes et donc les encourager à se libérer.

En somme, les projets microfinance apportent des réponses appropriées aux réalités locales et endogènes des foyers et communautés ainsi qu'à la double-discrimination des femmes descendantes/survivantes de l'esclavage. En vue de leur impact, les initiatives socioéconomiques s'avèrent donc être en adéquation avec les politiques et stratégies nationales en matière de promotion du genre et d'autonomisation de la femme, et de la lutte contre les 'séquelles' de l'esclavage.

Partie 3.

Obstacles et leçons tirées

Le succès multi-niveau des interventions socioéconomiques évaluées est encourageant et suggère qu'investir davantage dans des activités de microfinance puisse magnifier l'impact de l'assistance procurée aux communautés Haratine/descendantes de l'esclavage. De nombreux obstacles sont néanmoins à anticiper pour assurer l'efficacité et la pérennité de l'impact des interventions AGR et sont présentés ci-dessous. Des recommandations visant à guider les acteurs considérant l'implémentation d'AGR sont également fournies pour les aider à adresser ces obstacles.

Ciblage et accès aux participantes

Même après leur fuite, les victimes de l'esclavage restent généralement confinées aux zones dans lesquelles elles ont toujours vécu, souvent encore sous le monopole économique et politique de leurs anciens maîtres. Elles sont donc soumises à la rencontre, au mieux épisodique et au pire répétitive, de leurs anciens maîtres ou de leurs proches ce qui peut intimider les victimes de l'esclavage et décourager leurs initiatives d'émancipation.

- ⋮ Cette réalité requiert que les organisations concernées coopèrent avec le plus d'acteurs locaux possibles et qu'ils accroissent la visibilité des survivantes émancipées afin de servir d'exemple et inspirer les victimes dans leur potentielle recherche d'autonomie.

Choix des AGR

En raison de leur stigmatisation sociale, les survivants de l'esclavage émancipées ont extrêmement de difficulté à s'insérer sur le marché du travail. Leur procurer une formation professionnelle est crucial pour s'assurer qu'elles puissent trouver un emploi et ne retombent pas dans l'exploitation.

Le choix des formations et AGR à mettre en œuvre est une tâche complexe compte tenu de la vulnérabilité inhérente des victimes de l'esclavage. Notamment, leur manque total de formation initiale, d'expérience en gestion d'affaires, ou de capacité à gérer des transactions financières ; ainsi que les traumatismes et souffrances limitant leur confiance en elles et leur champ d'actions. Compte tenu de ces réalités, il peut sembler cohérent et sécurisant de proposer aux bénéficiaires d'entreprendre des AGR dans des domaines qui leur sont familiers tels que l'élevage, la vente de couscous ou de légumes auxquelles elles sont traditionnellement associées. Néanmoins, de nombreuses contraintes sont à prendre en compte.

Accès à la terre :

La majorité des terres de culture appartenant à des maîtres, celles-ci sont pratiquement inaccessibles aux victimes émancipées, rendant les activités de maraîchage hors de leur portée.

La vente de couscous :

La majorité des femmes considèrent que la vente du couscous est très fastidieuse – la préparation demandant beaucoup d'efforts physiques, et sa cuisson au feu de bois dégageant beaucoup de fumée nuisible à leur santé mais aussi à l'environnement. De plus, les survivantes perçoivent la vente de couscous comme une activité stigmatisante de femmes esclaves, et refusent donc d'y être rattachées.

L'élevage :

Les femmes considèrent l'élevage comme une activité difficile et propre aux hommes. L'entretien du bétail nécessite des déplacements vers des contrées éloignées et risquées en vue des possibilités d'agressions. En plus de ne permettre de percevoir des bénéfices qu'à moyen ou long terme, l'élevage implique des frais de vétérinaires et des risques de pertes financières considérables. Les participantes, étant dans l'urgence financière, sont donc réticentes à l'idée de s'investir dans l'élevage.

La vente de légumes :

Peser, compter, et planifier la conservation de produits périssables tels que les légumes sont des tâches qui peuvent s'avérer intimidantes voire impossibles pour les victimes de l'esclavage. Les difficultés logistiques et risques de pertes seraient donc trop importants pour que la vente de légumes soit stratégique.

Par conséquent, toutes les participantes ont opté pour des AGR 'boutiques' de commerce général, vendant une diversité de produits alimentaires, ménagers ou de consommation.

AGR 'Boutique' :

Les boutiques appartiennent à des groupes d'action solidaire de 10 femmes, et sont gérées à tour de rôle par des équipes constituées de 2 à 3 femmes pour des périodes de 2 mois. Les groupes bénéficient de l'accompagnement de l'équipe de SOS-Esclaves.

Les participantes ont justifié leur choix du fait que la gestion de 'boutiques', était « plus facile » et leur permettait de répondre aux besoins financiers de leurs foyers plus efficacement. La flexibilité dont disposent les femmes en termes de diversification des produits vendus en boutique (selon les disponibilités et demandes du marché), leur permet de minimiser les risques de pertes qu'entraînerait la vente exclusive de certains produits – notamment s'il s'agit de produits périssables, tels que les légumes. Ainsi, les boutiques assurent une entrée d'argent liquide quotidienne grâce auxquelles les participants peuvent répondre à leurs besoins journaliers (repas, dépenses imprévues) avec quiétude. De plus, les boutiques étant établies de manière informelle à proximité de leurs foyers, donnent aux participantes l'opportunité de travailler tout en surveillant leurs enfants et ménages. La facilité de gestion des boutiques et l'immédiateté des bénéfices générés permet en outre aux femmes désireuses d'étendre leur entrepreneuriat de développer des activités individuelles connexes à leurs boutiques – et même de contracter un crédit auprès de SOS-Esclaves si souhaité.

Les critères de **facilité de gestion** (compte tenu des capacités limitées des participantes), de **nature des tâches** (ne devant pas rééditer la domesticité ou rattacher les participantes à un passé servile) et de **rapidité de la rentabilité** (les survivantes étant dans l'urgence financière quotidienne) doivent primer dans la sélection des AGR. Connaissant mieux que quiconque leurs propres besoins, il est primordial de **laisser aux participantes la liberté de choisir d'elles même leurs AGR.**

Durée des formations professionnelles

Les AGR du projet DRL ont offert aux participantes des formations de six mois visant à accroître leurs compétences dans un métier de leur choix (coiffure, couture, cuisine et teinture) et leur ont permis, une fois les formations complétées, de bénéficier d'un financement aidant à la création d'une AGR dans le domaine pour lequel elles ont été formées. **80% des participantes aux formations auraient souhaité que les formations soient plus longues et seules 20% se sont senties munies de compétences dans un métier précis** à la suite de la formation.

Formations coiffure et coutures :

Les participantes ont jugé que les formations devaient durer au moins 12 mois pour permettre d'acquérir toutes les compétences nécessaires à l'exercice de ces métiers. Les formations ne leur ayant pas permis d'aborder la coupe (en couture) ou la tresse, le pose de greffage, le soin des cheveux (en coiffure).

Formation teinture :

Bien qu'elle ne leur ait pas permis d'acquérir des compétences supplémentaires - telles que la couture des voiles et autres types de teintures, les femmes ont jugé que la durée de 6 mois avait été suffisante pour la pratique des métiers de teinture. Par ailleurs, les participantes ont souligné que les AGR de teinture leur avaient rapidement permises de répondre à certains de leur besoins (médicaments et habits pour les enfants).

Formation cuisine :

Les formations cuisines furent particulièrement satisfaisantes, ayant permis à l'une des participantes d'être employée dans un restaurant tandis que les autres ont acquis des techniques de préparation de jus qui leur ont permis d'accroître leurs ventes par domicile, surtout à l'occasion de cérémonies. Deux bénéficiaires ont déclaré avoir tiré un réel bénéfice des acquis des formations, notamment en techniques de préparation de gâteaux. Néanmoins, les bénéficiaires recommandent de prolonger la formation ; elles jugent qu'une formation d'un an leur permettrait d'étendre leurs connaissances dans différents domaines de cuisine.

Il est recommandé de s'assurer que la durée des formations métiers soit suffisante - d'au moins 12 mois - et qu'elle convienne aux niveaux éducatifs et aux compétences des participantes ciblées. Le choix de l'instructeur et la qualité de sa pédagogie sont des éléments déterminants dans l'efficacité des formations.



Une salle de classe au centre de formation à Nouakchott

Formation et suivi des groupes solidaires : le rôle clé des Points Focaux

L'implication de plusieurs membres (dans le cadre de nos AGR, chaque groupe était composé de dix femmes) permettant généralement un meilleur suivi et contrôle des activités, **les projets gérés en groupe eurent plus de succès que ceux gérés de manière individuelle**. De plus, la formation de groupes solidaire donna lieu à diverses formes d'entraide spontanée entre les femmes - facilitant notamment des prêts aux plus démunies d'entre elles pour la procuration de repas ou de médicaments vitaux en attendant d'être dans la capacité financière de les rembourser.

Néanmoins, une telle cohésion de groupe est difficile à former et à maintenir. Du fait de la normalisation de leur marginalisation extrême depuis des siècles (au sein de la société Mauritanienne, mais aussi de leurs propres communautés et familles), les survivantes et descendantes de l'esclavage ont une forte tendance à rester isolées. En effet, si certains groupes se sont consolidés, d'autres - en particulier au sein du projet DRL (3 à Atar, 3 à Néma, et 3 à Bassiknou) se sont fragilisés au cours du temps. Il semble que la cause de leur affaiblissement soit dû au manque, voire à l'absence, de suivi constant des activités sur le terrain.

Il est recommandé qu'au moins un superviseur (à temps plein) soit disponible pour assurer un support optimal aux groupes dans chaque localité. Pour assurer que les participantes ne se retirent pas et puissent bénéficier pleinement de la plateforme sociale mais aussi éducative qu'offrent les rencontres de groupe, elles doivent être individuellement accompagnées par un Point Focal/des membres de SOS-Esclaves afin d'être rassurées et encouragées.

Il est impératif d'assurer une excellente communication initiale au sein des groupes pour assurer une bonne compréhension des réglementations de l'activité et encourager une participation régulière à toutes les concertations de groupe. Sans communication claire, ni esprit de cohésion, certaines bénéficiaires risquent de ne plus participer aux rencontres voire se retirer des groupes.

Le suivi sur terrain des activités par les mentors au long de l'initiative est donc également nécessaire pour assurer la continuité d'une bonne gestion des AGR, en particulier pour les participantes les plus vulnérables.

L'importance de l'éducation financière et du choix de l'assistance microfinance

L'évaluation a soulevé que la majorité des participantes aux activités socioéconomiques n'étaient pas parvenues à documenter leurs finances - dépenses, rente, bénéfices etc. - au cours de leurs activités socioéconomiques (raison pour laquelle cette évaluation fut qualitative).

Il est impératif de fournir (en plus d'un suivi quotidien) une éducation financière qui leur permettra de comprendre et documenter leurs finances. Sans quoi, elles demeureront incapables de documenter leurs pertes et gains, et leur sens de contrôle et d'autonomie n'accroîtra pas. De plus, renforcer leur éducation financière leur permettrait d'avoir accès à un plus grand volet d'aide financière – notamment aux microcrédits.

Bonne gouvernance et minimisation des risques sécuritaires

Pour assurer une bonne gouvernance et gestion financière au sein du groupe, des Points Focaux doivent s'assurer que les textes régissant le fonctionnement des AGR (stipulant notamment que les fonds doivent être déposés dans une institution financière et que les retraits de fonds doivent être co-gérés par une présidente et une trésorière) soient respectés de manière systématique. En plus des risques de pertes financières qu'une mauvaise gouvernance entraîneraient, les participantes vivant dans des contextes d'insécurité ambiante risqueraient de se faire agresser par des bandits si elles sont soupçonnées de détenir de conséquentes sommes d'argent.

Les membres mentors et les superviseurs des projets doivent s'assurer que les dispositifs de sécurisation des fonds soient efficaces (e.g. pour ouverture des comptes par cosignature, mise en place de trésorières et de commissaires au compte pour la gestion des fonds et des bénéfices générés) ; et mener des évaluations régulières pour s'assurer de la conformité du fonctionnement des AGR.



Des participants au projet à Atar

Adaptation des programmes de formation

Il fut décidé de consacrer les formations professionnelles aux descendantes de l'esclavage vivant à Nouakchott car elles étaient généralement plus alphabétisées et confiantes que les survivantes directes de l'esclavage dans les zones rurales. Ces dernières, ayant des compétences limitées et vivant dans des conditions très précaires, auraient été confrontées à des difficultés considérables dans le suivi des formations, ce qui aurait pu entraîner des répercussions négatives sur leur bien-être psychosocial.

Optimisation de l'impact des projets socioéconomiques

Montants :

Comme indiqué auparavant, les montants octroyés à travers les AGR³ étaient limités et visaient en priorité à permettre aux femmes de faire face à leurs besoins vitaux. Ainsi, seules quelques participantes - principalement urbaines et plus autonomes- sont parvenues à investir/développer leurs AGR afin d'optimiser leurs rentes.

- Les montants accordés doivent être en cohérence avec les niveaux socioéconomiques de base des participantes et l'objectif spécifique de l'intervention AGR (couverture des besoins basiques, ou impacte développement).

Modalités :

En plus du renforcement de leur éducation financière à travers des formations et un suivi quotidien, il est conseillé de stimuler le potentiel entrepreneurial des participantes en leur donnant la possibilité d'accéder à davantage de subventions. Cela encouragerait notamment les participantes à mieux documenter leurs dépenses et profits. Plusieurs modalités sont envisageables :

- 1. Les microcrédits :** Pour les participantes les plus adeptes en gestion financière, il est suggéré de formaliser la mutation de leurs avoirs et de leurs actions de sorte à les encourager à étendre leurs entreprises – une logique aujourd'hui largement intégrée dans les trois localités.
- 2. Les subventions échelonnées :** Tandis qu'offrir des microcrédits aux participantes les moins confiantes pourrait leur porter préjudice (en engendrant du stress dû à la gestion des prêts), il est conseillé de leur donner accès à un accès aux subventions de manière graduelle – au lieu de leur donner la totalité des montants en une seule fois – afin de les encourager à mieux gérer leurs finances, ainsi que les motivations de rester dans le dynamique d'une responsabilité envers le groupe.

- Suivant l'approche du 'Do no harm' avant d'octroyer toute subvention, prêt ou formation aux victimes de l'esclavage, il est essentiel de s'assurer que cette assistance ne risque pas d'exacerber leur vulnérabilité initiale (stress de la gestion d'une dette, baisse de confiance en soi due à une incapacité à suivre des formations etc.). Néanmoins, lorsque cela ne risque pas d'avoir un impact négatif, il est conseillé d'optimiser l'impact émancipateur de la microfinance en encourageant les femmes dans leur apprentissage.

³ Les montants s'élevaient à 1,400 \$US/52,000 MRU par femme et par groupe solidaire afin de financer les frais des activités, équipements et installations.

Optimisation de l'impact au niveau communautaire

Face à la discrimination intersectionnelle des femmes descendantes de l'esclavage, il est essentiel de travailler à modifier leur perception au sein des communautés dans lesquelles elles vivent – en particulier celles des hommes. En effet, les normes culturelles patriarcales locales positionnent les femmes victimes de l'esclavage au plus bas de l'échelle sociale.

- ⋮ Afin d'encourager un changement systémique durable favorisant l'émancipation des femmes victimes de l'esclavage il est nécessaire de mener – via des mentors locaux – des campagnes de sensibilisation quant à la double stigmatisation des femmes.
- ⋮ En parallèle à cette sensibilisation, nous encourageons les mentors, Points Focaux et superviseurs locaux à établir des mécanismes de rapportage afin que les femmes puissent leur signaler tout impact négatif lié à leur implication dans l'activité (exemple : tensions ou jalousies au sein du ménage ou de la communauté dues aux responsabilités accrues des femmes). De plus, il est conseillé que ces derniers soient formés pour leur apporter un soutien psychosocial ou pour intervenir et résoudre tout conflit.

Durabilité : la démarche croisée

La pérennité des initiatives socioéconomiques dépend de la capacité des participantes, au long terme, à les prendre en charge d'elles-mêmes, sans soutien supplémentaire. Comme mentionné précédemment, afin que les participantes puissent se passer de l'assistance de mentors ou coordinateurs, il est impératif que ces derniers leur fournissent des bases solides en éducation financière, compétences professionnelles et alphabétisation. Il est également recommandé d'adopter une démarche croisée permettant de renforcer l'ancrage institutionnel et communautaire des initiatives.

Au niveau communautaire, il est recommandé d'établir une relation solide entre : (1) les participantes ; (2) l'équipe de l'organisation - superviseur et mentor ; ainsi que (3) des Points Focaux au sein de la communauté, et de les amener à tenir des rencontres mensuelles auxquels la participation de chacun serait obligatoire.

Au niveau institutionnel, un certain nombre de structures (instituts de microfinance établis localement) et de personnalités locales (bénévoles ou activistes de la lutte contre les séquelles de l'esclavage ; autorités étatiques – notamment le Ministère des Femmes – religieuses, ou traditionnelles) doivent être impliquées dans la mise en œuvre des AGR afin d'assurer leur appui au long terme.

Partie 4.

Recommandations pour la capitalisation des interventions socioéconomiques par les acteurs gouvernementaux et du secteur de l'aide humanitaire et du développement

En vue de l'impact des initiatives socioéconomiques sur la vie des participantes et du développement de leurs communautés, ainsi que l'adéquation des AGR avec les politiques et stratégies nationales en matière de promotion du genre et d'autonomisation de la femme au plan économique, Anti-Slavery International encourage la capitalisation de telles initiatives. Grâce à l'aide de bailleurs institutionnels (US DRL et DFID du gouvernement du Royaume Uni), ASI est parvenue à multiplier par six l'étendue de ses interventions socioéconomiques : tandis qu'en 2007, seule une soixantaine de femmes recevaient une aide financière (140\$/5,203 MRU), elles étaient 378 en 2018. Il est à noter qu'initialement, ces bénéficiaires géraient leurs subventions de manière individuelle, mais s'organisent en groupes de dix depuis 2014.

Cependant, ces initiatives n'ont permis de répondre qu'à une fraction des besoins locaux – les capacités de SOS-Esclaves et ses partenaires ne pouvant accomplir des performances qui restent du domaine et des compétences d'institutions étatiques.

Nous encourageons vivement les acteurs concernés par les séquelles de l'esclavage, dont les capacités et mandats le permettent, à investir dans les initiatives de microfinance. **La présence d'instituts de microfinance en Mauritanie (tels que : la mutuelle 'Djiké' ; EPC - 'Épargne Pour le Changement' ; AVEC - 'Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit') est particulièrement favorable à l'expansion locale de projets socioéconomiques** car elle faciliterait l'accès aux financements dans l'ensemble des zones où se trouvent encore des victimes de l'esclavage. En plus de leur efficacité manifeste, ces organisations communautaires de micro-crédits faciliteraient la pérennité des AGR.

Autres recommandations concernant la gestion des données et l'alignement des savoirs

Les recherches concernant les séquelles de l'esclavage sont de plus en plus nombreuses, mais elles restent très disparates. L'enracinement des acteurs combattant les séquelles de l'esclavage dans les communautés dans lesquelles ils interviennent – pour qui l'usage d'outils numériques est peu utile – explique en partie l'absence de site internet listant ces acteurs.

La mise en place d'un site web centralisant les informations quant aux séquelles de l'esclavage et des acteurs impliqués (leurs mandats, actions et réalisations) permettrait davantage de synergie entre les acteurs locaux et internationaux. Bâtir une base de données répertoriant l'ensemble des recherches et des données aussi bien qualitatives que quantitatives sur le sujet de l'esclavage et de ses séquelles pourrait faciliter les futures analyses/évaluations.

Au niveau gouvernemental, nous encourageons la création d'un fichier national numérisé de suivi des survivantes de l'esclavage enregistrées – potentiellement par l'agence gouvernementale Tadamoun. Conditionnel à un consentement éclairé (et rétractable) des victimes, ce fichier permettrait d'enregistrer leurs profils et de documenter leurs besoins spécifiques dans un système en ligne. La digitalisation de ces données permettrait de minimiser les duplications d'informations et faciliterait les opérations des acteurs de la lutte anti-esclavage et donc de faciliter et optimiser l'assistance apportée aux victimes.

Les participantes aux activités socioéconomiques étant souvent analphabètes et ayant du mal à documenter leurs finances (raison pour laquelle cette évaluation fut qualitative et conseille d'apporter une meilleure formation en éducation financière aux femmes concernées), plus de recherches quantitatives quant à l'impact économique des AGR devraient être menées.



Une participante au projet à Atar

L'objectif d'Anti-Slavery International est « l'élimination de l'esclavage, de la traite des esclaves et de toutes les formes de travail forcé illégal et de privation illégale de liberté ». Fondée en 1839 par des membres du mouvement abolitionniste britannique, l'organisation Anti-Slavery International, basée à Londres, se distingue depuis longtemps par de grandes réalisations dans la poursuite de ces objectifs. Depuis sa création, les campagnes successives de l'organisation ont porté sur un large éventail de pratiques d'esclavage à travers le monde, lui permettant de remporter de nombreux succès notables ; elle a aussi été très active et influente dans le développement des conventions de l'ONU et de l'OIT sur le travail forcé et l'esclavage. L'organisation met en œuvre des projets et programmes en collaboration avec des partenaires nationaux sur des questions d'esclavage à travers le monde : traite des êtres humains, esclavage basé sur l'ascendance, esclavage des enfants, servitude domestique et travail forcé, y compris la servitude par dettes.

© Anti-Slavery International 2019

Anti-Slavery International souhaite remercier la Commission Européenne pour avoir financé ce rapport. Les points de vue exprimés ici sont ceux d'Anti-Slavery International et de ses partenaires et ne reflètent en aucun cas les opinions du bailleur.



Anti-Slavery International

Thomas Clarkson House
The Stableyard
Broomgrove Road
London SW9 9TL
United Kingdom
Tel: +44(0)20 7501 8920
Fax: +44(0)20 7738 4110
e-mail: info@antislavery.org
www.antislavery.org